



CENTRE-BOURG : LES TRAVAUX RESEAUX PROGRESSENT DANS LA GRAND RUE

Les travaux sur les réseaux portés par la communauté de communes progressent dans la Grand Rue depuis février 2023, et vont atteindre la place de la Mairie.

En parallèle, la commune se prépare à réaliser les travaux d'aménagement des espaces publics qui visent la revitalisation du centre-bourg.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX

Après une première tranche de travaux entre la rue de la Roche et le giratoire de la place du Foyer, réalisée de septembre à décembre 2022, le chantier s'est engagé dans la Grand Rue historique à partir de février 2023. Cette partie de chantier est autrement plus délicate compte tenu de la complexité des réseaux, des espaces de travail plus confinés, de la proximité des habitations et des aléas climatiques hivernaux.

Les travaux sont menés en trois temps :

1) l'ancienne conduite d'eau potable amiantée fait l'objet d'une déconstruction précautionneuse ; elle est remplacée provisoirement par une conduite « sauterelle »

2) la conduite d'eaux usées est installée en profondeur, au fond d'une tranchée blindée, qui peut atteindre jusqu'à 4 m de profondeur au niveau du giratoire de la place du Foyer. La nouvelle conduite d'eau potable est installée dans la même tranchée

3) les branchements particuliers entre chaque propriétaire et les réseaux principaux sont finalisés.

Ces 3 étapes peuvent expliquer que le chantier soit mené à plusieurs endroits de la Grand Rue en même temps.

Le planning est pour l'instant respecté et nous mène à une fin de chantier vers l'Ancienne Poste en septembre-octobre 2023.

<https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nosprojets-et-echo-des-crets-n16-a-21>

POUR TOUTE QUESTION SUR LE CHANTIER ET SUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS, L'ENCADRÉ CI CONTRE RAPPELLE LES INTERVENANTS À CONTACTER.

■ Maitrise d'œuvre / bureau d'études :

▷ MTM Infra
M. GERBER Benjamin
04.76.52.24.27
bde@mtm-infra.fr

▷ PERINO-BORDONE
M. CARTIER-MILLION Jordy
04.76.50.45.30
perinobordone@eurovia.com

■ Maitrise d'ouvrage eau potable & assainissement :

Service des Eaux du Grésivaudan
M. BON-MARDION Arthur
04.76.99.70.00
abonmardion@le-gresivaudan.fr

■ Maitrise d'ouvrage eaux pluviales & réseaux secs :

Mairie de Crêts en Belledonne

M. DALBAN-CANASSY Daniel
ou M. LAMBERT Pierre
04.76.45.11.10

■ cretsenbelledonne@mairieceb.fr
(accueil)

■ travauxcentreboulevard@mairieceb.fr
(adresse dédiée aux chantiers du centre-bourg)





AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

Pour les aménagements de l'espace public du centre-bourg, la commune de Crêts en Belledonne s'est attachée les services d'un maître d'œuvre (Bureau d'études : DYNAMIC Concept, Chambéry-Aix les Bains, 73).

Globalement, les projets ont fait l'objet d'une large concertation avec les habitants, les riverains et les commerçants avant une validation par la commune.

L'objectif général du projet est d'améliorer le cadre de vie des habitants, de faciliter et sécuriser les mobilités douces, de valoriser les commerces et services dans le centre-bourg, de rendre la place de la Mairie plus conviviale tout en étant fonctionnelle. C'est aussi l'occasion de préparer le centre-bourg aux évolutions liées au changement climatique (espaces verts, îlots de fraîcheur, infiltration des eaux pluviales, etc.)

A la date de juin 2023, les principes d'aménagement de la Grand Rue ont été dimensionnés. Les grands principes avaient été exposés en réunion publique le 8 novembre 2021. Ils ont fait l'objet d'études approfondies par le Maître d'œuvre au cours de l'année 2022.

Enfin, l'Avant-Projet Détaillé a été présenté en réunion publique le 27 avril 2023 devant environ 80 personnes qui ont participé à environ 1h30 d'échanges

constructifs.

Le planning envisagé est le suivant (les délais indiqués sont des délais prévisibles et sont considérés hors intempéries) :

▷ 2022-2023 (jusqu'en octobre environ) : travaux sur les réseaux de la Grand Rue (Communauté de communes Le Grésivaudan pour les réseaux EU et AEP, et commune de Crêts en Belledonne pour les réseaux EP)

▷ 2023 (octobre-décembre) : extension du parking de Mon Exil (environ 2 mois)

▷ 2024 (1^{er} trimestre) : chantier EDF de création d'une conduite pour le désenvasement du lac du Flumet (passage au niveau de l'ancienne Poste), coordonné avec les travaux communaux

▷ 2024 (1^{er} semestre) : réaménagement du secteur Nord de la Gd Rue (Foyer -> Jules Ferry) (environ 5 mois)

▷ 2024 (2nd semestre) : réaménagement de la place de la Mairie (environ 5 mois)

- 2025 (1^{er} trimestre) : réaménagement du secteur Sud de la Gd Rue (Jules Ferry -> Mon Exil) (environ 2 mois)

Dans les pages qui suivent, les principes d'aménagement prévus sont décrits et illustrés. Vous trouverez tous les éléments graphiques détaillés sur la page dédiée du site internet de la commune : <https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets>. Les plans de détails sont susceptibles d'évoluer.



Travaux sur les réseaux au droit du parking de la Fontaine

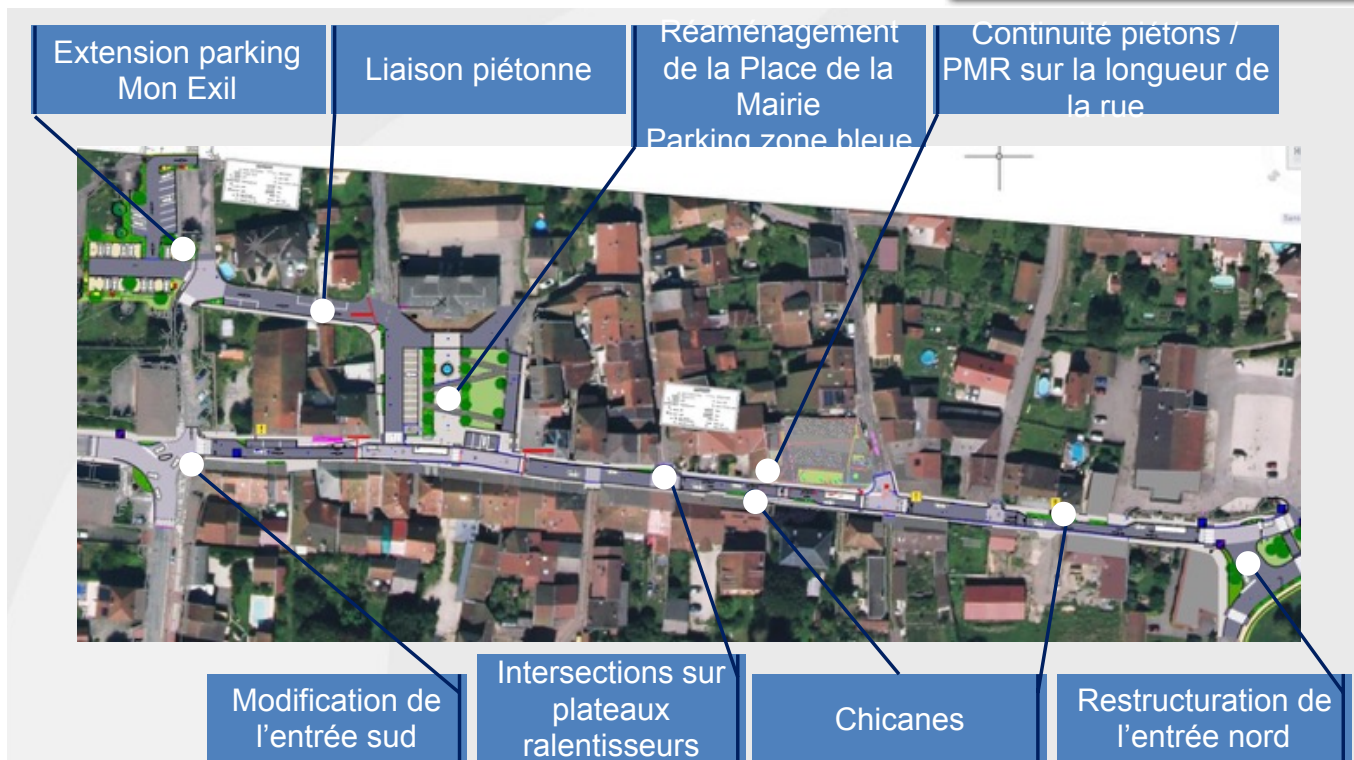


Nouvelles conduites d'eau usées (avec raccordements) et d'eau potable



réunion publique

Vue globale du projet





Dans un premier temps (automne 2023), c'est le parking Mon Exil qui va être étendu.

Les 9 places actuelles sont conservées et le parking développe 31 places supplémentaires au niveau de l'actuelle aire de jeux pour enfants qui n'est plus aux normes (et qui sera réaménagée à proximité). Ces nouvelles places permettront de compenser les places de stationnement perdues sur la future place de la Mairie (15 places conservées sur 35 places actuellement).

Elles permettront d'accueillir le stationnement pour les résidents et pour les usagers des transports en commun. L'aménagement du parking se veut intégré dans le parc Mon Exil avec une intégration paysagère, une végétalisation des abords, la plantation d'arbres de haut jet pour l'ombrage, et une gestion des eaux pluviales optimisée, favorisant l'infiltration des eaux pluviales.

L'aménagement de l'extension du parking Mon Exil est illustré par la figure ci-dessous. Nous reviendrons dans les prochains numéros de l'EDC sur les autres aménagements (entrée nord, Grand Rue, Place de la Mairie, entrée sud, etc.).



Emprise de l'aire de jeux sur laquelle va se développer l'extension du parking

PRINCIPES D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG (GRAND RUE ET PLACE DE LA MAIRIE)

■ Aménagement de la Grand Rue sous forme d'« espace partagé » :

Reprise des carrefours aux entrées nord et sud

Création d'un trottoir large sur tout le linéaire (côté Mairie)

Matérialisation de cheminements pour les cycles

Vitesse limitée à 20 km/h (chicanes, plateaux ralentisseurs, radar pédagogique, etc.)

■ Principes de circulation des véhicules à moteur :

Double sens maintenu pour véhicules légers, avec des secteurs à 1 voie

Sens unique pour poids lourds et transport en commun (depuis Allevard)

Transports en commun : un arrêt maintenu Place de la Mairie dans le sens Allevard-Concelin, retour par Rue des Ecoles

■ Stationnements :

Réduction des stationnements dans la Grand Rue (environ 15 places) et sur la place de la Mairie (environ 35 places) Conservation de 15 places environ sur la place de Mairie (zone bleue et PMR)

Report sur parkings de la Fontaine (16 places), Mon Exil (40 places) et autres secteurs

Création de places en zone bleue (9h-19h)

■ Aménagement de la place de la Mairie

Une grande partie de la place est rendue aux piétons et espaces verts

Le stationnement comprend 3 places minute et 11 places en zone bleue et 2 places PMR L'aménagement paysager se développe autour du parvis de la mairie et de la fontaine

■ Adaptation du centre-bourg au changement climatique

Désimperméabilisation de parties aménagées, notamment sur la place de la Mairie Végétalisation des espaces, restauration d'espaces verts

Plantation d'arbres de haut jet permettant de constituer des "îlots de fraîcheur" Infiltration des eaux pluviales dans les aires de stationnements

Choix de revêtements plutôt clairs et réfléchissants

■ Autres sujets développés :

Accessibilité PMR sur l'ensemble du centre-bourg,

Accessibilité maintenue pour les engins agricoles/forestiers, pompiers, ordures ménagères Signalisation adaptée, éclairage nocturne pilotable

Choix de revêtements de qualité (béton désactivé) et de mobiliers urbains intégré et de qualité



Les esquisses paysagères de la page ci-contre illustrent toutefois les parties d'aménagement retenus.



Vue actuelle de la place de la Mairie



Esquisse paysagère du projet sur la place de la Mairie



Vue actuelle de la Grand Rue

Esquisse paysagère du projet de la Grand Rue à hauteur de la place de la Mairie